M

Magazine
Municipal
Manigod

N°1

Octobre 2020

Marie-Thérèse Lambersend
voit dans le cœur des autres

Déjà quatre mois que nous avons pris nos fonctions.

Une équipe municipale renouvelée à 90 %, un nouveau Maire, cela implique du changement : une façon différente de travailler, une nouvelle approche des problèmes et des dossiers, une responsabilité partagée, une communication et une participation citoyenne différente.

Ce changement, certains l'attendaient depuis longtemps, il est en marche et nous allons poursuivre et développer les actions de notre programme électoral.
Nos premiers travaux ont porté sur la résidence de tourisme, plus globalement sur l'aménagement du col de la Croix Fry, ainsi que sur le projet de réhabilitation du bâtiment de la Poste. Nous avons également engagé une réflexion sur nos ressources en eau potable et sur les moyens de les pérenniser.
Nous nous sommes engagés à communiquer régulièrement, ce magazine municipal contribue à établir un lien sincère et durable avec vous. Son nom, **Le M**, nous a été suggéré suite à une consultation des Manigodin(e)s.
Je tiens à féliciter et à remercier particulièrement toute l'équipe du comité consultatif qui a travaillé sur la réalisation de ce premier magazine dans un délai très contraint.
Ce travail qui est un très bel exemple de coopération entre élus, non élus et personnel administratif m'amène à vous livrer cette citation d'Henry Ford :

> « Se réunir est un début
> Rester ensemble est un progrès
> Travailler ensemble est une réussite »

Restez vigilants et prenez soin de vous

Le Maire

Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3
Les projets
La résidence de tourisme

Commissions 4 5
Commission voirie, bâtiment, réseau
Commission groupe scolaire
Commission communication et transparence

Portraits croisés 6 7
Louise Masson
Marie-Thérèse Lambersend

Le dossier 8 9
Le Hameau Plan des Berthats

Actu municipale 10
Liste des commissions et comités

Le saviez-vous ? 11
Artisan Bois 74
Bibliothèque M'Lire

Infos pratiques 12
État civil
Recensement
Horaires
À venir
À louer

En couverture, Marie-Thérèse Lambersend, figure emblématique de la commune de Manigod.

Magazine édité par
Editeur de la publication :
Mairie de Manigod
3 route de Thônes
74 230 Manigod
04 50 44 90 20
mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :
Stéphane Chausson

Impression :
Digital Print
13 Place Avet
74230 Thônes

Rédaction :
Jean Lefort, Stéphane Chausson, Dorine Veyrat-Delachenal, Martine Burgat-Charvillon, Bernard Veyrat-Durebex, Maiwenn Lebeau, Florence Mermet, Nadine Josserand, Pauline Veyrat-Charvillon, Corinne Maillard, Yann Gerfaux, Guy Bernard-Granger, Didier Lapalus, Sylvie Granger.
Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @ Clément Hudry, @Bernard Veyrat-Durebex, @Maiwenn Lebeau, @Jean Lefort, @Laurent Lancéa, @société MGM, @Antoine Vidal, @Martine Burgat-Charvillon, @Gérard Lair

La Croix-Fry

Projets

Le réaménagement du col : structuration des parkings, dévoiement de la route départementale, sécurisation du col, collecte des poubelles. Dans cette optique des rencontres ont été organisées avec le département, la police de l'eau, le géomètre, la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes).

La construction d'un bâtiment de services : dans le secteur situé en face du restaurant des Rosières. Ce bâtiment pourrait abriter l'ESF, la caisse des remontées mécaniques, le club des sports, une halte-garderie, une salle hors sac et éventuellement deux locaux commerciaux. Un avant-projet devrait être réalisé pour fin septembre.

Ces projets feront l'objet de deux consultations distinctes :
–> Une réunion de tous les acteurs économiques du col pour connaître leur avis sur les projets proposés et recueillir leurs idées et leurs besoins.
–> Une réunion publique ouverte à tous où nous vous présenterons entre autres, les plans et les insertions 3D de la résidence de tourisme ainsi que les différents projets en fonction de leur état d'avancement (14 octobre 2020).

Résidence de tourisme

Ce n'est plus un secret pour personne, une résidence de tourisme va voir le jour au col de la Croix Fry.
Bien que ce projet ne fasse pas l'unanimité au sein des Manigodin(e)s et même s'il s'agit d'un projet purement privé, l'ancienne municipalité s'était fortement impliquée dans la conception et la réalisation future de ce bâtiment.

Malgré la demande de sursis de plusieurs conseillers municipaux, le maire sortant avait souhaité boucler ce dossier avant son départ et le permis de construire ainsi que la convention de tourisme avec le constructeur ont été signés par Bruno Sonnier la veille des élections municipales, soit le 13 mars 2020.
Dès notre prise de fonctions, nous avons pris contact avec la société MGM, constructeur et promoteur de cette résidence pour lui faire part de notre engagement à poursuivre cette réalisation et notre souhait d'y apporter quelques modifications, notamment en ce qui concerne les locaux que l'ancienne municipalité s'était engagée à acquérir.

La société MGM qui partageait notre préoccupation, notamment en matière d'esthétique du bâtiment et sur les risques de nuisances sonores et visuelles, a accueilli très favorablement notre demande et devrait déposer prochainement un permis de construire modificatif.

Début septembre, un chalet de vente a été positionné sur le col par MGM et les travaux de réalisation de cette résidence devraient normalement débuter en avril prochain dès la fermeture de la station, la livraison étant programmée pour l'hiver 2022.

COMMISSION TRAVAUX, VOIRIES, BÂTIMENTS, RÉSEAUX

« L'eau, une ressource précieuse qu'il faut préserver »

Nous allons donc devoir investir davantage dans la recherche de fuites et continuer nos projets de rénovation du réseau.

L'installation d'un système d'ultrafiltration pour un coût estimé à environ **650 000€** sera certainement nécessaire.

La gestion des ressources en eau potable est une préoccupation majeure de nombreuses communes. La commune de Manigod n'y échappe pas. Personne ne peut aujourd'hui ignorer le fait que l'eau va devenir une denrée rare et chère. Actuellement, la commune de Manigod, avec la source de l'Etang et celle de La Blonnière, approvisionne de justesse le réseau en période de forte affluence. Il a même fallu à deux reprises injecter la source de Comburce par une autorisation exceptionnelle de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Cette source n'étant pas exploitée du fait d'un risque de pollution du secteur de Merdassier situé en amont.

45KM DE RÉSEAUX

avec un rendement aux alentours de 65% (35% de perte)

La réglementation nous impose un rendement minimum de 80% (20% de perte maximum).

Par ailleurs, une étude est menée pour l'utilisation après traitement de l'eau de la retenue collinaire de Merdassier; mais aussi la réintégration de la source de Comburce à condition de faire de nombreux travaux de sécurisation. Tout le monde comprendra, au vu de tous ces éléments, que les investissements à venir seront lourds et prioritaires.

Le conseil municipal a donc décidé d'augmenter le prix de base du m³ de 7%, sachant que le prix de ce dernier n'avait pas été réévalué depuis 2016, ainsi que de supprimer les tranches dégressives qui comportaient jusqu'à 42% d'abattement du prix de base pour les consommateurs de plus de 200 m³ par an. Cela permettra d'augmenter d'environ 25 000 € le budget annuel eau et assainissement, mais aussi de **satisfaire aux exigences environnementales en incitant à une réduction de la consommation.**

De plus, dans la perspective du transfert de la compétence de l'eau à l'intercommunalité prévu en 2026, l'alignement sur les tarifs pratiqués dans les communes voisines semblait indispensable.

Nous solliciterons le cabinet NICOT (Gilles NICOT hydrologue), lors de notre réunion publique du mois d'octobre, afin qu'il nous présente le diagnostic de notre réseau d'eau potable devant aboutir à la sécurisation et à la pérennisation de nos ressources.

Nous devons dès à présent prendre conscience que notre eau est précieuse et qu'il faut modérer sa consommation.

Commission
GROUPE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE

« Une bonne cohésion au sein de l'équipe pédagogique, des locaux adaptés et en excellent état grâce au travail du personnel d'entretien et des services techniques. »

Quand les enfants de l'école s'expriment par l'art

Lors du déconfinement, l'accueil des enfants au Groupe Scolaire et à La Farandole a représenté un défi en termes d'organisation, afin d'assurer le bien-être des enfants tout en respectant le protocole sanitaire.

Nous tenons avant tout à la continuité du service public de l'enseignement. Nous avons donc trouvé des solutions dont l'embauche temporaire par la commune d'une animatrice territoriale diplômée afin d'accueillir tous les enfants et même les enfants de Petite et Moyenne Section de Maternelle.

Notre groupe scolaire a cette année un effectif de

85 ÉLÈVES

répartis en 4 classes

Actuellement les repas servis à la cantine pour les enfants de l'école et de la Farandole privilégient les produits frais et locaux.
Afin de répondre à la règlementation, nous augmentons cette année la part des produits biologiques ou labellisés (+ de 35%) utilisés pour la confection des repas et nous réduisons la part des contenants alimentaires en plastique.

Absents : Guy Bernard-Granger, Didier Lapalus, Angèle Laubignat, Jean Lefort, Angélique Assier, Nadine Josserand

Commission
COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Nous avons comme objectif de **développer la communication entre les élus et les habitants.**

Pour cela nous avons 3 axes de communication :

- **Le M**, magazine municipal de Manigod, orienté sur les projets de la commune et sur ses habitants.
- **Des réunions publiques régulières** présentant les actions et projets de la commune.
  La prochaine réunion publique aura lieu le mercredi 14 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes.
- **Un nouveau site internet et intranet** de la Mairie. Il sera intuitif et interactif à partir de juin 2021.

Les autres commissions présenteront leur compte-rendu dans le N°2 du M

Louise, couturière en pleine nature

LOUISE MASSON

Confectionne son artisanat

Portrait d'une jeune femme dynamique et enjouée qui tient à sa liberté d'agir.
Louise Masson a le goût des ouvrages cousu main.

Née à Annecy, Louise a vécu son enfance à Praz Riand à l'Envers de Manigod. Très tôt, elle joue en pleine nature avec les camarades du hameau, ses escapades enfantines la conduisant jusqu'à la cime des arbres dans de frêles cabanes. Bonne élève à l'école, elle termine ses classes primaires aux Villards-sur-Thônes et son collège à Saint-Joseph.

Des études et expériences variées.

À Annecy au lycée professionnel Germain Sommeiller, elle obtient ensuite son bac pro, option « métiers de la mode vêtements ». Puis elle multiplie les expériences : étudiante à la fac de Grenoble suivant un cursus « arts et spectacles », saisonnière à Merdassier et à La Clusaz, styliste en costumes pour hommes à l'île de Malte, voyageuse en Nouvelle-Zélande.

Un parcours qui l'a rendue moins timide et a confirmé sa capacité d'entreprendre.

L'entrepreunariat.

De fil en aiguille, elle vient de s'installer à Praz Riand, son atelier de couture tout neuf jouxtant celui de son père menuisier. En pleine création, son artisanat se matérialise d'abord par des accessoires «sacs de voyage» et autres «cartables en velours» fabriqués dans des matières respectueuses de l'environnement.

Et après ?

Désormais, sa priorité est de développer son commerce de proximité, comme l'a fait son père, mais aussi son grand-père maternel qui tenait l'hôtel du Mont Charvin au village. Souvent présente au Plan des Berthats pour visiter ses cousins germains, Louise se sent être une enfant de l'Envers où l'entraide est particulièrement développée. Ancrée depuis toujours à Manigod, elle se projette désormais sur un parcours de vie prometteur et passionné.

MARIE-THÉRÈSE LAMBERSEND

A vaincu l'adversité

Volontaire et optimiste, Marie-Thérèse Lambersend a résolument construit sa vie sur le chemin de la combativité.

Elle est née Burgat-Charvillon en 1938 à Manigod, dans la ferme familiale du hameau de Praz Riand. Avec une dizaine de vaches, quelques génisses et une jument, la vie était rude pour une famille de huit enfants, mais aussi joyeuse et empreinte de l'amour familial. En 1944, en pleine guerre, elle entre à l'école des sœurs du village et c'est là, malgré les kilomètres à pied pour s'y rendre, que lui vient le goût d'apprendre.

À quatorze ans, son certificat d'études en poche, elle intègre l'école ménagère du Villaret et découvre les notions essentielles réservées aux jeunes filles de l'époque : secrets de cuisine, travaux de couture et économie familiale. De retour à la ferme, elle s'aguerrit aux tâches agricoles, puis travaille dans l'hôtellerie touristique en Maurienne et en Tarentaise.

À 24 ans, elle rencontre Francis Lambersend avec qui elle se marie en 1962. Désormais fermière au Plan des Berthats, elle donne naissance à Jeannine, son premier enfant.

À 27 ans, durant la 2ème grossesse de son fils Gilles, une maladie inattendue lui ôte la vue pour toujours. Malgré la violence du choc, elle surmontera avec beaucoup d'énergie ce handicap très lourd et c'est ainsi que traire les vaches, fabriquer les fromages, s'occuper des enfants et même donner naissance à un 3ème enfant, Yvette. Aujourd'hui, tout près de la chapelle des Berthats, Marie-Thérèse profite chez elle d'une retraite bien méritée. Juste à côté, le four réhabilité du hameau lui rappelle que, chaque 1er samedi de juillet, elle rassemble le voisinage à l'occasion de la fête du pain.

> « J'ai eu une belle vie et le bonheur est venu de mon regretté mari et de mes enfants qui m'ont permis de vivre normalement »

Marie-Thérèse, voit dans le coeur des autres

PLAN DES BERTHATS

HAMEAU PRINCIPAL DE L'ENVERS DE MANIGOD

Au pied de la montagne de Sulens, ***Plan Des Berthats*** *est relié aux villages de Manigod et des Clefs via Praz Riand. Cette route passe au pied de la cascade du nant Barlotier. En 1961, la route est prolongée jusqu'au col de Plan Bois. Ce hameau est constitué d'une chapelle, d'un four à pain, d'un rucher, de 6 vieux chalets (le plus ancien datant de 1781) et de 4 greniers qui ont été modernisés en respectant l'architecture traditionnelle.*

CHAPELLE DU PLAN DES BERTHATS A

La légende raconte que cette chapelle fut construite après qu'une avalanche de boue, partie de la montagne de Sulens, se serait arrêtée précisément à cet endroit en épargnant le hameau. Ainsi, en 1725, pour remercier la Vierge blanche, Claude Lambersens fit ériger cette chapelle à ses frais au hameau des Berthats, sa patrie.
Une supplique fut adressée à l'évêque de Genève par les habitants du hameau, afin qu'il autorise cette construction et qu'il établisse le révérend Fichet alors prêtre de Manigod recteur de la chapelle et puis tous ses successeurs. Le clocher accueille une cloche faite à Quintal en 1845 par les frères Paccard et dédiée à Notre-Dame du Mont Carmel. De chaque côté de la bâtisse, des vitraux représentent Notre-Dame de Lourdes et Notre-Dame de l'Assomption.
On venait en procession aux Plan des Berthats pour demander la pluie. De nos jours, on sonne la cloche en cas de grêle et une messe y est célébrée occasionnellement. Dans cette chapelle, de nombreux Manigodins ont été baptisés et/ou mariés.
Elle fait partie du **«Circuit des chapelles»** (dépliant disponible à l'Office de Tourisme de Manigod).

FOUR À PAIN B

Le four banal du hameau fut démoli lors de la construction de la route en 1956. Un four privé, construit en 1797, fut longtemps abandonné.
Il fut restauré par les familles Mermoz et Lambersend dans les années 2000 et inauguré pour la 1ère fête du four en 2003.

L'ORATOIRE DU PISSIEUX C

Tout près de la cascade du nant Barlotier, s'élève un oratoire dédié à Notre-Dame du Scapulaire.
Cet oratoire, construit en 1867, a été rénové en 1997.

Pierre marquant la fosse commune du Plan des Berthats

VIE LOCALE D

Aujourd'hui, quatre familles y résident toute l'année, plus quelques-unes aux alentours. À la belle saison, tous les chalets et greniers sont occupés. Jusque dans les années 70, le fourgon Citroën de l'Étoile des Alpes (épicerie, légumes) parcourait les hameaux de Manigod, dont celui du Plan des Berthats, une fois par semaine. "Armand de la Balle", un colporteur de Thônes, vendait alcool de menthe, vêtements, torchons, fil à coudre, laine, lacets, etc.
La route entre le Plan des Berthats et Praz Riand a vu dégringoler les voitures du 28e Rallye Automobile du Mont-Blanc (1976), et fut le théâtre d'épreuves de bobsleigh sur route : Championnat de France (janvier 1979), Trophée International (janvier 1980), Championnat d'Europe (janvier 1981) et Grand Prix Robert Saléro (janvier 1982). En août 2020, c'est au tour des cyclistes du Critérium du Dauphiné. Une 1ère course de paret est organisée par le Syndicat d'Initiative en février 1979. Terre de champions, le Plan des Berthats est aujourd'hui le terrain d'entraînement privilégié de Théo Schely, membre de l'équipe de France B de ski de fond. En hiver, le hameau est le point de départ de l'ascension du Sulens, en raquettes ou ski de randonnée.
L'association «Voisinage de la Chapelle du Plan des Berthats» est créée en 2002. Son but : favoriser entre-aide et solidarité entre les habitants du hameau, et contribuer à la sauvegarde du patrimoine local. Elle s'occupe de l'animation autour de la chapelle et du four à pain.

ECONOMIE E

L'agriculture est la principale ressource au Plan des Berthats. Le «GAEC Le Paret» regroupe 2 fermes :
la **ferme du Pissieux** avec une quarantaine de vaches,
la **ferme de La Mermaz** avec une quarantaine de chèvres.
Selon la saison, ces fermes produisent du reblochon ou de l'abondance, ainsi que des fromages de chèvre : petits frais, demi-secs, tommettes, etc. L'exploitation reste toute l'année sur ces sites. L'hiver, la ferme des frères Josserand est consacrée à l'élevage bovin. L'été est l'époque des fenaisons.
De plus, au Plan des Berthats, du miel est fabriqué avec le rucher Avettand Fenoël, qui rassemble une vingtaine de ruches.

PESTE F

La peste de 1630 fit plus de 400 morts à Manigod. «Les ravages du terrible fléau furent si grands, qu'on cessa de porter les morts au cimetière. Dans chaque hameau on creusait une fosse vaste et profonde, dans laquelle chaque matin on jetait les cadavres des personnes mortes pendant la nuit. Ainsi au MontPellaz et aux Berthaz, le lieu de sépulture était en bas de chaque village.» Cette fosse se situe sans doute là où se trouve un support de croix en pierre, avec inscription «1798».

Extrait des mémoires sur les antiquités religieuses, civiles, politiques de Manigod par Sylvain Vittoz - 1852

Liste des commissions

(Délibération du 3/06/2020)

Le Maire est membre de droits de toutes les commissions

Commission Finances :
M. Mmes LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, BERNARD- GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, GANGNARD Frédéric, PACCARD Jean-François, ASSIER Angélique.

Commission Urbanisme :
M. Mmes LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, LOUBET-GUELPA Isabelle, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe.

Commission Ressources humaines : M. Mmes LAPALUS Didier, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, GANGNARD Frédéric, ASSIER Angélique.

Commission Vie locale et associative :
M. Mmes VEYRAT DE LACHENAL Dorine, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie, LAPALUS Didier, LEBEAU Maïwenn.

Commission Agriculture, Alpages, Environnement :
M. Mmes BERNARD-GRANGER Guy, DREAN Alain, PACCARD Jean-François,PERRISSIN-FABERT Marielle, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie.

Commission Forêts :
M. Mmes BERNARD-GRANGER Guy, DREAN Alain, ASSIER Angélique, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, PACCARD Jean-François + 1 personne qualifiée : Délégué ONF.

Commission Tourisme, Culture, et Patrimoine :
M. Mmes LAPALUS Didier, PERRISSIN-FABERT Marielle, GANGNARD Frédéric, LOUBET-GUELPA Isabelle, PACCARD Jean-François, DREAN Alain, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, BERNARD-GRANGER Guy + 1 personne qualifiée : M. DELAVAY Samuel (Directeur Office du Tourisme)

Commission Travaux, Bâtiments, Réseaux et Voirie :
MM. LAPALUS Didier, DREAN Alain, GANGNARD Frédéric, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas.

Commission Affaires scolaires et Petite Enfance :
M. Mmes GRANGER Sylvie, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, VITTET Anne-Sophie, LEBEAU Maïwenn. DREAN Alain.

Commission Communication et Transparence :
M. Mmes GRANGER Sylvie, LAPALUS Didier, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, LEBEAU Maïwenn, PERRISSIN-FABERT Marielle, GANGNARD Frédéric, ASSIER Angélique.

Commission marchés Publics :
M. Mmes LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe.

Commission Sécurité en Montagne :
MM. PERRILLAT-MERCEROZ Philippe + 1 personne qualifiée : M. VUCHER-BONDET Philippe

Commission Station :
M. Mmes LAPALUS Didier, GANGNARD Frédéric, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, LOUBET-GUELPA Isabelle, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas.

Liste des comités consultatifs

(Délibération du 3/06/2020)

Le Maire est membre de droits de toutes les commissions

Comité consultatif Finances :
Les élus M. Mmes LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, GANGNARD Frédéric, PACCARD Jean-François, ASSIER Angélique + VUCHER-BONDET Philippe et VINZANT Guy.

Comité consultatif Vie locale et associative :
Les élus M. Mmes VEYRAT DE LACHENAL Dorine, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie, LAPALUS Didier LEBEAU Maïwenn,+ M. Mmes ROUGE-POUTASON Nathalie, FILLION Valentin, FILLION Cédric, ANDRE Laurence, PACCARD Stéphane.

Comité consultatif Agriculture, Alpages, Environnement :
Les élus DREAN Alain, M. Mmes BERNARD-GRANGER Guy, PERRISSIN-FABERT Marielle, PACCARD Jean-François, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie + MM. FILLION Cédric, BOZON-LIAUDET Renaud, LECOMTE Pascal, BLANC Sébastien, VACHE-RAND Bernard, PACCARD Gilles.

Comité consultatif Forêts :
Les élus DREAN Alain, M. Mmes BERNARD-GRANGER Guy, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, ASSIER Angélique, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, PACCARD Jean-François + 1 personne qualifiée : Délégué ONF + BOZON-LEYDIER David, BOZON-LIAUDET Renaud.

Comité consultatif Tourisme, Culture, et Patrimoine :
Les élus M. Mmes LAPALUS Didier, PERRISSIN-FABERT Marielle GANGNARD Frédéric, LOUBET-GUELPA Isabelle, PACCARD Jean-François, DREAN Alain, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, BERNARD-GRANGER Guy + 1 personne qualifiée : M. DELAVAY Samuel (Directeur Office du Tourisme) + VEYRAT-CHARVILLON Mickaël, BLANCHET Murielle, BERNARD Anthony, JOSSERAND Bernard.

Comité consultatif Travaux, Bâtiments, Réseaux et Voirie :
Les élus MM. LAPALUS Didier, DREAN Alain, GANGNARD Frédéric, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas + BER-NARD Céline, FILLION Cédric, BOZON-LEYDIER David, BOZON-LIAUDET Sébastien, BURGAT-CHARVILLON Jacques.

Comité consultatif Affaires scolaires et Petite Enfance :
Les élus M. Mmes GRANGER Sylvie, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, VITTET Anne-Sophie, LEBEAU Maïwenn. DREAN Alain + BERNARD Céline, VEYRAT-CHARVILLON Magaly, THABUIS Claire.

Comité consultatif Communication et Transparence :
Les élus M. Mmes GRANGER Sylvie, LAPALUS Didier, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, LEBEAU Maïwenn, PERRISSIN-FABERT Marielle, GANGNARD Frédéric, ASSIER Angélique + LEFORT Jean, LAUBIGNAT Angèle, VILLIEN Alexandra, BURGAT-CHARVILLON Martine, VEYRAT-DUREBEX Bernard.

Comité consultatif Station :
Les élus M. Mmes LAPALUS Didier, GANGNARD Frédéric, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, LOUBET-GUELPA Isabelle, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT-DUREBEX Nicolas + 1 représentant des propriétaires de Merdassier, 1 représentant des propriétaires de Croix Fry, 1 représentant des commerçants de Merdassier, 1 représentant des commerçants de Croix Fry, 1 représentant de La Ruche, 1 représentant de l'ESF, 1 représentant de Manigod Labellemontagne, 1 représentant de l'Office de tourisme, 1 agent des services techniques de la mairie.

COMPÉTENCE LOCALE / ARTISAN **BOIS 74**

L'art d'exprimer sa créativité à travers le bois

Jean-Marc Walraf est à l'origine de cette jeune entreprise qui a vu le jour le 1er janvier 2020. Ancien maître d'œuvre d'exécution, c'est en 2018 qu'il décide de venir vivre à Manigod, au 3443 Route du Col de la Croix Fry, lieu qu'il affectionne particulièrement pour sa qualité de vie. C'est un vrai retour aux sources, pour ce menuisier-ébéniste de formation. De la restauration à la création de meubles ou d'ouvrages divers en bois de tous styles, Jean-Marc aime également s'adonner à l'agencement et à la tapisserie d'ameublement. Soyez assuré, la pièce finale commandée sera unique.

> « Passionné depuis son plus jeune âge par le travail du bois, il s'inscrit dans une démarche éco-responsable et peut ainsi laisser libre cours à sa créativité. »

COMPÉTENCE LOCALE / ASSOCIATION **M'LIRE**

Évadez-vous avec M'LIRE BIBLIOTHÈQUE MANIGOD

C'est grâce à l'engagement et à la dynamique de Murielle Blanchet, pendant de nombreuses années, maintenant de Brigitte Cary et de son équipe de 12 bénévoles, que la bibliothèque publique vous propose de nombreuses animations. L'échange, le partage d'expériences et de connaissances sont les maîtres mots de cette association qui se veut conviviale et respectueuse de chacun. En tant qu'adhérent, habitant de Manigod ou donateur, vous contribuez à l'association M'Lire. Cette année encore, retrouvez les animations annuelles : prêt de livres ; accueil des enfants de l'école, de la crèche et du centre de loisirs; cours de sculpture sur bois et de vannerie ; etc. La saison se poursuivra aux couleurs de l'Asie et plus particulièrement du Népal.

Découvrez, grâce au partenaire Savoie Biblio, les documentaires **« Cœur de pierre »,** en novembre et **« Le Népal en fauteuil »** en décembre.

> « Petits et grands soyez curieux, informez-vous et soutenez les futures animations. »

84 Route de l'ancienne école
74230 MANIGOD

Mercredi de 15h à 18h semaine impaire
Samedi de 10h à 12h semaine paire

0450517421

bibliothequemairiemanigod@orange.fr

M'lire

Infos PRATIQUES !

ÉTAT CIVIL

Naissance Mariage Décès

“ Nous ne sommes plus en mesure de publier l'exhaustivité de l'état civil de la commune ”

POURQUOI ?
Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018 dans toute l'Union européenne, instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.

1. Recensement

Le recensement de la population 2020, pour la Commune de Manigod aura lieu du jeudi 21 janvier 2021 au samedi 20 février 2021

La Mairie de Manigod est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2021, la commune de Manigod recherche **quatre agents recenseurs. Ils seront missionés du :**

lundi 4 janvier au vendredi 26 février 2021.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation ***avant le vendredi 4 décembre 2020*** à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire
Mairie de Manigod
3 route de Thônes
74230 MANIGOD

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme JOSSERAND Nadine, coordinatrice du recensement 04 50 44 90 20

2. Horaires

Mairie

Lundi : 8h30 -12h30
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30 -12h30
Jeudi : 8h30 -12h30
Vendredi : 8h30 -12h30
13h30 -16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours de la semaine et le samedi matin.

Déchetterie

Lundi : Fermée
Mardi : Fermée
Mercredi : 13h30 - 17h30
Jeudi : Fermée
Vendredi : Fermée
Samedi : 8h - 12h
13h30 - 17h30
Dimanche et jours fériés : Fermée

L'Agence Postale communale

Lundi : 8h15 -11h15
Mardi : 8h15 -11h15
Mercredi : Fermée
Jeudi : 8h15 -11h15
Vendredi : 8h15 - 11h15
Samedi : 8h15 - 11h15

3. Recrutement

La Mairie de Manigod recherche un(e) surveillant(e) de cantine pour le groupe scolaire.

Fonctions : Assurer la surveillance de la cour et de la cantine du groupe scolaire pendant la pause méridienne, soit de 11h30 à 13h, 4 jours/semaine.

Poste à pourvoir dès que possible. Candidature à envoyer **avant le 15 novembre** à :
@ dgs@mairie-manigod.fr

4. À louer

Local commercial communal situé à côté de Nathalie Coiffure : Résidence Orsières.
Libre de suite.

Plus d'informations à :
@ dgs@mairie-manigod.fr

5. À venir

Réunion publique* à la salle des fêtes de Manigod :

le 14 octobre 2020 à 20h30

**Sous réserve d'autorisation préfectorale*

Retrouvez la version web sur notre site : www.mairie-manigod.fr